



**AVOCATS
SANS
FRONTIÈRES
FRANCE**



PAGOC

PROJET D'APPUI À UNE GOUVERNANCE CARCÉRALE BASÉE SUR LES DROITS HUMAINS AU CAMEROUN

PROJET D'APPUI A UNE GOUVERNANCE CARCERALE BASEE SUR LES DROITS HUMAINS AU CAMEROUN (PAGOC)

Elaboration d'un MOOC (Massive Open Online Course)

Formation sur le respect des Droits Humains dans le milieu
carcéral au Cameroun

TERMES DE REFERENCE

JUILLET 2025

Le projet PAGOC est appuyé par la Délégation de l'Union Européenne au Cameroun et en
Guinée Equatoriale.



Avec l'appui de la Délégation de
l'Union Européenne au Cameroun

3e étage de l'immeuble YOOLEARN 24,
Avenue du 29 Août 1940, BP 1402 Yaoundé
cdp.cam@avocatssansfrontieres-france.org
www.avocatssansfrontieres-france.org/fr/missions/pagoc/
+237 673 89 53 92 / 687 61 98 48



Table des matières

- I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION3
- II. OBJECTIFS DU MOOC4
 - Objectif général4
 - Objectifs spécifiques4
- III. RESULTATS ATTENDUS4
- IV. METHODOLOGIE5
 - Cadrage de la mission5
 - Captation et de production5
 - Développement de la plateforme numérique5
 - Lancement et diffusion du MOOC6
- V. CONTENUS DU SITE WEB HÉBERGEANT LE MOOC6
- VI. CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE L'ACTIVITÉ7
- VII. SOUTIEN TECHNIQUE APORTE AU CONSULTANT8
- VIII. MODALITES PRATIQUES8
 - Les compétences requises pour mener la prestation8
 - Le budget de l'évaluation.....9
 - Processus de sélection du consultant9





PAGOC

PROJET D'APPUI À UNE GOUVERNANCE CARCÉRALE BASÉE SUR LES DROITS HUMAINS AU CAMEROUN

ASF France recherche un(e) consultant(e) ou des consultant(e)s, nommé « le consultant », pour la mission suivante : élaboration d'un MOOC (massive open online course) sur la formation sur le respect des Droits Humains dans le milieu carcéral au Cameroun.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Avocats Sans Frontières France (ASF France), le Réseau Camerounais des Organisations des Droits de l'Homme (ONG RECODH) et le Research Institute for Development (RIDEV), avec l'appui financier de la Délégation de l'Union européenne au Cameroun, mettent conjointement en œuvre le **Projet d'Appui à une Gouvernance Carcérale basée sur les droits humains au Cameroun - PAGOC** (2024-2027). Dans le but de contribuer à la consolidation d'une gouvernance carcérale et judiciaire sensible aux droits humains et à la protection des personnes en détention, notamment les détenus les plus vulnérables, il intervient sur 4 axes :

- 1- Le renforcement de capacités des avocats et des acteurs de la chaîne pénale dont le MOOC est partie intégrante ;
- 2- La prise en charge juridique et holistique de 220 détenus jusqu'à leur réinsertion et le financement de micro-projets pour la promotion et la protection des personnes privées de liberté ;
- 3- La mise en place de groupes de travail et d'étude sur la détention au Cameroun dont une cartographie des acteurs intervenant dans le milieu carcéral et la création d'un observatoire pluri-acteurs sur les conditions de détention dans les prisons camerounaises
- 4- Le plaidoyer pour la mise en place effective des peines alternatives à la prison

S'inscrivant dans l'axe 1, le MOOC fait suite à d'une formation sur le respect des droits humains des personnes privées de liberté à destination des acteurs de la chaîne pénale, coanimée par ASF France et le RECODH en avril et mai 2025. La formation a été organisée en présentiel dans quatre villes du Cameroun (Yaoundé, Douala, Bafoussam et Garoua) sur des sessions de deux jours par ville. 67 personnes ont participé à ces sessions dont des avocats, des magistrats, des Officiers de Police Judiciaire (OPJ) et des agents pénitentiaires. Le programme a mêlé des présentations théoriques, échanges pratiques, études de cas, travaux en groupes et visites de terrain dans des lieux de détention. Comme les apprenants sont des professionnels du droit dotés d'une expérience parfois significative, une approche andragogique centrée sur la pratique des participants a été privilégiée. Cette formation a été une réussite (93 % des participants se sont déclarés satisfaits de la formation) et les partenaires du projet souhaite aujourd'hui dupliquer cette formation et la rendre accessible à tous les acteurs de la chaîne pénale du Cameroun.



Avec l'appui de la Délégation de l'Union Européenne au Cameroun

3e étage de l'immeuble YOOLEARN 24,
Avenue du 29 Août 1940, BP 1402 Yaoundé
cdp.cam@avocatsansfrontieres-france.org
www.avocatsansfrontieres-france.org/fr/missions/pagoc/
+237 673 89 53 92 / 687 61 98 48

II. OBJECTIFS DU MOOC

Objectif général

Développer un MOOC innovant, gratuit et accessible visant à renforcer durablement les capacités des acteurs de la chaîne pénale camerounaise en matière de respect des droits humains des personnes privées de liberté. Il s'adresse donc aux magistrats, responsables des juridictions, autorités pénitentiaires, officiers de police judiciaire (OPJ), étudiants en droit et OSC intervenant dans le milieu carcéral.

Objectifs spécifiques

- 1- Digitaliser de manière interactive et structurée les contenus de la formation présentielle en un dispositif numérique d'apprentissage à distance afin d'en faciliter l'accès.
- 2- Rendre accessible des ressources pédagogiques de qualité à un public élargi, ce qui pourra accroître l'impact de la formation à ceux n'ayant pu participer aux sessions présentielles.
- 3- Améliorer la visibilité au contenu pédagogique à travers l'élaboration d'éléments visuels partageables sur les réseaux sociaux.

III. RESULTATS ATTENDUS

Le consultant sélectionné devra livrer un produit finalisé d'ici décembre 2025. Ce produit comprendra les résultats suivants :

- Une plateforme web dédiée au MOOC, hébergeant tous les contenus pédagogiques, accessible à toute personne intéressée, gratuitement et sur inscription.
- 5 modules pédagogiques thématiques, structurés, interactifs, incluant des vidéos explicatives, des textes, des quiz, des études de cas et des documents téléchargeables.
- Un système de suivi de la progression des participants, avec possibilité de certification à la fin de la formation.
- Un dispositif multilingue, avec les contenus en français et les sous-titres et ressources principales disponibles en anglais.
- Deux vidéos de communication partageables sur les réseaux sociaux pour donner envie aux potentiels participants de s'inscrire.



IV. METHODOLOGIE

Cadrage de la mission

Cette première étape sera consacrée à une revue exhaustive des documents existants liés à la formation en présentiel. Il sera donné au consultant des documents clés tels que le programme pédagogique, les supports de présentation, le rapport et les évaluations de la formation d'avril 2025.

Le consultant réalisera une analyse de ces documents afin d'en extraire les éléments pédagogiques transférables en ligne. Le consultant pourra réaliser des entretiens avec les formateurs pour clarifier certains points et identifier les messages clés à intégrer dans le MOOC.

Une note de cadrage actualisée sera ensuite envoyée par le consultant à l'équipe de suivi du MOOC pour valider les constats du diagnostic, les modules de formation et les modalités techniques de mise en œuvre. La note de cadrage détaillera notamment :

- Le parcours d'apprentissage (ordre et progression des modules),
- La valorisation des objectifs pédagogiques et des compétences visées pour chaque module (en lien avec les formateurs),
- Les modalités d'apprentissage (vidéos, lectures, quiz, exercices, études de cas),
- Les formats d'évaluation.

La note de cadrage devra également permettre, si besoin, d'actualiser l'ossature du site web hébergeant le MOOC pour ajuster l'architecture des pages web au contenu.

Captation et de production

Une fois le cadrage validé, le consultant pourra passer aux captations vidéo et à la production du MOOC. Les vidéos constitueront l'ossature principale de chaque module. Dans ce cadre, une mission des deux formateurs camerounais du RECODH et des deux formateurs d'ASF France est déjà prévue à Paris ou à Toulouse par le projet lors de la première semaine d'octobre 2025. Le consultant pourra préparer un script ou poser des questions spontanées aux formateurs afin d'animer les modules via des interventions filmées et montées des formateurs. Le consultant pourra également utiliser d'autres vidéos comme des témoignages d'acteurs de la chaîne pénale, des animations ou motion design pour illustrer des concepts complexes ou encore des reconstitutions de cas pratiques.

Même si la vidéo est à préférer pour faire passer les messages clés, le consultant pourra développer d'autres types de supports complémentaires tels que des fiches de synthèse à télécharger en fin de module ou des schémas et infographies illustrant des processus juridiques. Le consultant devra intégrer des quiz et des auto-évaluations interactifs et des études de cas avec corrigés automatiques.

Chaque contenu sera soumis au comité de suivi du MOOC pour validation.

Développement de la plateforme numérique



Une fois les contenus produits et validés, ils seront intégrés sur une plateforme web dédiée au MOOC. Le consultant devra configurer l'arborescence des modules, les droits d'accès des utilisateurs, les tableaux de bord de suivi de la progression et les paramètres de certification.

La plateforme devra être ergonomique, responsive (adaptée aux téléphones et tablettes), sécurisée et accessible même avec des connexions faibles. Tous les contenus seront réalisés en français. Les vidéos devront être sous-titrés en anglais et les documents écrits accessibles dans les deux langues.

Avant la diffusion au grand public, la plateforme sera testée par un groupe restreint d'utilisateurs ciblés par les partenaires du projet. Les retours de ce test seront collectés et analysés par le consultant qui sera tenu d'apporter les ajustements nécessaires à la plateforme, aux contenus ou à l'interface. Des réunions de suivi pourront être mises en place pour clarifier les ajustements à prendre en compte.

Lancement et diffusion du MOOC

Après validation, le MOOC sera officiellement lancé. Le consultant appuiera la diffusion du MOOC par le développement de deux vidéos de promotion du MOOC, reprenant des éléments de contenu. Il accompagnera les équipes du projet pendant les premières semaines pour résoudre les éventuelles difficultés techniques et répondre aux questions des utilisateurs.

Le consultant devra expliquer à l'équipe de coordination du projet PAGOC les principaux fondements pour avoir accès aux données de la plateforme.

V. CONTENUS PEDAGOGIQUES PREVISIONNELS

Le MOOC s'articulera autour de cinq modules progressifs. Ces propositions sont prévisionnelles et pourront évoluer jusqu'à la phase de contractualisation avec le consultant. Chaque module comprendra des vidéos explicatives, des lectures, des études de cas pratiques et/ou des quiz d'évaluation.

Module 1 : Introduction : Présentation de la justice pénale au Cameroun et de la procédure pénale applicable.

Module 2 : Identifier les personnes privées de liberté durant toute la procédure, de l'interpellation jusqu'à la phase de jugement (personnes placées en garde à vue, personne placée en détention provisoire, personne en exécution de peine...)

Module 3 : Identifier et recenser les violations des droits humains des personnes privées de liberté (facteurs de risque, moyens de détection et de prévention des violations des droits humains).

Module 4 : Intégrer les bonnes pratiques dans le traitement réservé aux personnes privées de liberté (maîtriser les standards de protection nationaux, régionaux et internationaux, connaître les voies de recours/saisine en cas d'atteintes aux droits humains).

Module 5 : Mettre en pratique le cadre légal national, régional et international afin de favoriser une bonne gouvernance carcérale et préserver les droits des personnes privées de liberté.



VI. ARCHITECTURE PREVISIONNEL DU SITE WEB HÉBERGEANT LE MOOC

L'architecture de la plateforme du MOOC devra être proposée par le consultant. A titre de proposition, les partenaires souhaitent qu'elle puisse au moins comprendre les fonctionnalités suivantes :

- Une page d'accueil avec la présentation générale du MOOC, des partenaires et du projet PAGOC. Le nom du bailleur principal devra être clairement visible sur cette partie.
- Une page dédiée aux modules de cours donnant accès aux contenus pédagogiques avec une évaluation à la fin de chaque module.
- Une page avec des ressources documentaires pour approfondir certaines compétences.
- Un espace personnel avec un accès sécurisé pour chaque utilisateur, l'historique de progression, la gestion du compte et les certificats.
- Une page avec les principaux contacts du projet type « Contactez-nous ».

VII. CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE L'ACTIVITÉ

Phase	Tâches principales	Calendrier	Livrables associés
Cadrage de la mission	Analyse des contenus existants, entretiens avec les formateurs, définition du parcours pédagogique, formats d'apprentissage et d'évaluation.	Septembre 2025 (5 jours)	Note de cadrage
Captation et production	Rédaction des scripts, captation vidéo (formateurs à Paris/Toulouse du 6 au 10 octobre), production des vidéos et autres supports (quiz, fiches, cas pratiques).	Octobre 2025 (20 jours)	Modules pédagogiques complets (vidéos, fiches, quiz) et éléments multimédia validés. Validation progressive.
Développement de la plateforme	Intégration des contenus sur la plateforme, paramétrage (accès, suivi, certification), tests par groupe pilote et ajustements.	Novembre 2025 (20 jours)	Plateforme fonctionnelle, testée et validée.
Lancement et diffusion	Déploiement du MOOC, création et diffusion des vidéos promotionnelles et transfert de compétences à l'équipe PAGOC.	Décembre 2025 (5 jours)	MOOC lancé, 2 vidéos de communication et présentation à l'équipe.



VIII. SOUTIEN TECHNIQUE APPORTE AU CONSULTANT

Le consultant sera accompagné par l'équipe du projet PAGOC, notamment le chef de projet et la chargée de communication et de gestion de la connaissance, ainsi que par l'équipe pédagogique en charge de la formation.

Les documents suivants seront remis au consultant pour orienter et alimenter la conception du MOOC :

- Rapport détaillé de la formation en présentiel (avril – mai 2025).
- Itinéraire pédagogique de la formation en présentiel.
- Cas pratiques utilisés pendant la formation (format texte).
- Outils d'évaluation (pré-test, post-test, QCM, grilles qualitatives).
- Documents juridiques (textes de loi, conventions internationales ratifiées).
- Compte rendu de la réunion de bilan post-formation en présentiel.

Accompagnés par l'équipe du projet, les formateurs auront la responsabilité de travailler avec le consultant sur les actions suivantes :

- Concevoir et structurer les cours (liste des modules clés qui seront développés, concepts clés, curriculum pédagogique, déroulé et séquençage de modules de formations, ressources additionnelles à partager avec les apprenants, animations et illustrations, etc.) et valider le contenu avec l'équipe de suivi ;
- Compiler l'ensemble des documents pédagogiques (support de cours, guides, ressources additionnelles, etc.),
- Concevoir et structurer les moyens de contrôle des connaissances acquises (exercices pratiques, tests, quizz, examen final, etc.),
- Contribuer pas à pas au montage du MOOC avec le consultant en charge de la conception informatique.

IX. MODALITES PRATIQUES

Les compétences requises pour mener la prestation

Les compétences requises pour réaliser cette prestation sont celles d'une personne ou d'une équipe de personnes couvrant les domaines suivants :

- 5 ans d'expérience professionnelle en matière d'ingénierie pédagogique et numérique ;
- Expertises techniques dans la création de modules interactifs et de développement de MOOC ;
- Expertises techniques dans la captation et le montage vidéo ;
- Expertises techniques dans le développement de plateformes numériques ergonomiques, responsives, sécurisées et accessibles ;
- Pratique professionnelle de l'anglais indispensable ;
- Connaissances dans le domaine des droits humains et, notamment, dans la protection des droits des détenus est un atout ;
- Connaissances du contexte carcéral camerounais est un atout.



Le budget de l'évaluation

Le budget prévisionnel de l'évaluation est de 18 000 € TTC.

Processus de sélection du consultant

Les candidats (structures ou personnes indépendantes) intéressés pour effectuer cette prestation doivent fournir **le 17 août 2025 à 23h59** au plus tard à l'adresse secretariat@avocatssansfrontieres-france.org les éléments suivants :

- Une note de compréhension des termes de référence et de présentation de la méthodologie utilisée ; incluant une présentation succincte de la plateforme du MOOC ;
- Les références et expériences du/des consultant(s) ;
- Le CV détaillé et les copies d'évaluation de performance des deux dernières années du/des consultant(s) dans le cadre d'autres prestations similaires ;
- Le calendrier prévisionnel d'intervention ;
- Une offre financière comportant le budget global (hors taxe et toutes taxes comprises) et les prix détaillés (honoraires, indemnités journalières, transports etc.).

Les offres reçues conformément aux éléments exposés ci-dessus seront analysées selon les propositions techniques et financières.

La **Proposition Technique** est évaluée comme il suit :

Tableau – Allocation des points pour l'évaluation des Propositions techniques

Critères d'évaluation	Points
Références et expériences spécifiques du consultant applicables à la mission	30
Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux Termes de référence	50
Qualifications et compétences du consultant	20
<i>Total</i>	<i>100</i>

La **Proposition financière** est évaluée comme il suit :

Tableau – Allocation des points pour l'évaluation des Propositions financières

Critère d'évaluation	Points
Montant de l'offre globale	50
Pertinence et cohérence budgétaire	30
Flexibilité et accompagnement	20
<i>TOTAL</i>	<i>100</i>





AVOCATS
SANS
FRONTIÈRES
FRANCE



PAGOC

PROJET D'APPUI À UNE GOUVERNANCE CARCÉRALE BASÉE SUR LES DROITS HUMAINS AU CAMEROUN

Les **pondérations** attribuées respectivement à la Proposition technique (T) et à la Proposition financière (F) sont : $T = 75 / F = 25$

Les Propositions sont classées en fonction de leur note technique (Nt) et de prix (Np) combinées en utilisant les pondérations (T = la pondération attribuée à la Proposition technique ; F = la pondération attribuée à la Proposition financière ; $T + F = 1$) comme suit : $N = Nt \times T\% + Np \times F\%$.

Les cinq meilleurs candidats seront reçus à la seconde phase du processus de sélection pour un entretien.



Avec l'appui de la Délégation de
l'Union Européenne au Cameroun

3e étage de l'immeuble YOOLEARN 24,
Avenue du 29 Août 1940, BP 1402 Yaoundé
cdp.cam@avocatssansfrontieres-france.org
www.avocatssansfrontieres-france.org/fr/missions/pagoc/
+237 673 89 53 92 / 687 61 98 48